



Communiqué : Le projet de loi est désormais connu ! Il est particulièrement anti-démocratique et empêchera toute mise en œuvre de l'intérêt général.

Après avoir bafoué le suffrage universel en faisant adopter à marche forcée le traité constitutionnel européen qui grave dans le marbre les politiques libérales. Nicolas Sarkozy récidive.

C'est une remise en cause de l'égalité républicaine entre citoyens qui n'a jamais connu d'équivalent depuis le maréchal Pétain.

Sous couvert de «simplification» et de «réduction des coûts», il s'agit comme au niveau national avec la Révision Générale des Politiques Publiques et la « réforme » de la fonction publique territoriale, de poursuivre le démantèlement de la puissance publique cette fois ci au niveau local.

Les Métropoles telles que proposées, fondent un modèle où les élus municipaux issus du suffrage universel seront cantonnés à recevoir les plaintes quotidiennes quand les questions d'aménagement, de développement, d'actions sociales échapperont complètement à un niveau de représentation démocratique ; parce que ces métropoles pourront exercer de manière unilatérale les compétences de l'Etat et des collectivités. Ainsi d'un bout à l'autre de la France, le service public et le développement seront à géométrie variable.

Le Grand Paris en est une caricature puisqu'il pourrait être géré, si nous ne nous y opposons pas, par une société dirigée par un PDG nommé.

Parallèlement, par une démarche autoritaire de l'Etat, les communes devront se fondre dans des intercommunalités qui ne seront plus fondées sur des projets partagés et des périmètres de solidarité.

Ensuite le mode de désignation des élus amenés à siéger dans l'ensemble né de la fusion des

Départements et des Régions traduit la visée politique du gouvernement. Il s'agit de reproduire le mode de désignation des membres de la Chambre des communes en Grande-Bretagne: le scrutin uninominal à un tour. Sera élue la personne arrivée en tête du scrutin quelque soit le nombre de candidats. Et ce, même sans dépasser la barre des 50% ! Le président de la République voudrait s'assurer une majorité inamovible de droite tout en imposant le bipartisme qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

La loi privilégie la mise en concurrence des territoires au nom de leur fameuse «attractivité». Si l'on a pour objectif l'égalité républicaine on ne peut accepter une loi qui exacerbe les rivalités géographiques.

De ce point vue le parti auquel j'appartiens (PG) répond à l'argument de «mise en concurrence des territoires» par un soutien à une économie relocalisée et socialisée, favorisant la création d'emplois caractérisés par leur utilité sociale et la protection de l'environnement.

Je regrette vivement que certains socialistes apportent leur soutien à ce texte. Les élections régionales seront pour nous une des occasions de combattre ce texte. Il nous faut dès maintenant une mobilisation en faveur d'un référendum.

A ceux qui veulent démanteler la France et la République, sous couvert de « simplification » et de «réduction des dépenses», je réponds «renforcer la pertinence de l'action publique locale» donc le politique et le service public.